

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 04.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 04.09.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023685

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

4a69cf41

Requérant(e)

Adrienne Luyet

Requérant(e)

Michelle Briguët

Requérant(e)

Nicolas Dixneuf

Auteur(e) de plans

Frédéric Bourban

Parcelle

3756 du plan 38 MC au lieu-dit Les Combes/Basse-Nendaz

Coordonnées

2'589'961 1'115'948

Propriétaire

Adrienne Luyet

Propriétaire

Michelle Briguët

Propriétaire

Nicolas Dixneuf

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H30 / Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.10.2026